



## Valoriser institutionnellement les publications en libre-accès dans la production scientifique

Selon l'ambition du [2e plan national pour la science ouverte](#), «valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs, des projets et des établissements de recherche » apparaît comme un point clé pour « faire de la science ouverte la pratique par défaut ».

L'incitation politique sur les opportunités de visibilité, de collaboration et de réutilisation de la recherche a pour corollaire une exigence accrue des financeurs en terme d'ouverture des publications et des données lors des appels à projet (Union Européenne, ANR...).

Le dépôt des publications et le partage des données et produits de recherche prend initialement du temps pour les chercheurs mais il a un intérêt pour le lecteur et l'auteur (assurer la disponibilité pérenne, faciliter certaines tâches fastidieuses comme la production de bibliographies, la mise à jour des CV).

Au delà de cet intérêt individuel, la possibilité de créer des collections dédiées dans une archive ouverte offre une visibilité :

- pour les unités de recherche
- pour les institutions
- pour les projets ou colloques

C'est particulièrement crucial en sciences humaines et sociales, disciplines pour lesquelles les outils utilisés pour les métriques quantitatives prennent mal en compte la production multilingue et diverse (articles, ouvrages, actes de colloque...).

Chaque établissement définit sa politique institutionnelle concernant le dépôt du texte intégral et des données, dans le cadre global du Plan National pour la Science ouverte. On peut citer notamment la [charte Science ouverte de l'université Rennes 2](#) et la [feuille de route science ouverte du CNRS](#).

Par ailleurs, on observe une prise de conscience croissante de la reconnaissance encore inégale des pratiques de science ouverte dans l'évaluation ou le recrutement des chercheurs, tant au niveau des établissements qu'au niveau national (CNU, HCERES). Ceci suscite des réflexions sur une évaluation plus qualitative et plus propice à la reconnaissance de la bibliodiversité et de la science ouverte, comme la [Déclaration de San Francisco DORA](#), ou le [groupe Evaluation du COSO](#).

En février 2022, les [Journées européennes de la science ouverte](#) (Paris Open Science European Conference - OSEC 2022) ont été l'occasion du lancement de [l'appel de Paris](#). Reconnaisant que l'ouverture améliore la qualité, l'efficacité et l'impact de la recherche, cet appel invite à la création d'un système d'évaluation de la recherche basé sur les mérites et les impacts des travaux plutôt que sur leur nombre et leur support. Il invite également à la valorisation de la diversité des activités de recherche (prépublications, données, logiciels, codes...) ainsi qu'à la récompense de bonnes pratiques comme le partage des résultats et des méthodologies.

Contact

Cécile Sebban

Responsable du département Recherche, SCD

[cecile.sebban@univ-rennes2.fr](mailto:cecile.sebban@univ-rennes2.fr)

Aller plus loin

[Politiques des financeurs : Sherpa / Juliet](#)

[Baromètre de la science ouverte](#)

[Declaration on research assessment \(DORA\)](#)